

# Master Gestion des exploitations agricoles et des exploitations viticoles

## Parcours

- Gestion des exploitations agricoles et des exploitations viticoles

**Ce master forme des entrepreneurs et des gestionnaires d'exploitations agricoles et viticoles compétents, dotés d'une capacité à innover.**

## Présentation

Cette formation ouvre à la rentrée 2024.

Ce master vise à former des entrepreneurs et des gestionnaires d'exploitations agricoles et viticoles dotés d'une capacité à innover dans un contexte mondialisé et à faire face aux nombreux défis liés à ce domaine d'activité.

En première année, le programme couvre des domaines tels que le droit, le marketing stratégique et le droit des sociétés. En 2e année, le programme inclut des matières telles que l'oenotourisme et les pratiques environnementales associées à la gestion d'un vignoble et d'un chai.

## Enjeux

Formés pour être capables de répondre aux besoins techniques, environnementaux et économiques des exploitations et des entreprises de la filière, les diplômés de ce nouveau cursus pourront s'appuyer sur leur connaissance du territoire, du secteur d'activité et de ses enjeux pour s'insérer avec réussite dans le monde professionnel visé par ce master.

## Spécificités

Ce master a été conçu pour répondre à un besoin régional. C'est une formation professionnalisante qui permet d'allier les notions théoriques à la pratique avec des stages intégrés au cursus. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé au sein d'une petite promotion (30 étudiants maximum) et d'une ouverture sur le monde par le biais des Humanités (management des ressources humaines, éthique des affaires, ...) ainsi que d'une expérience à l'international de 3 semaines.

## Durée de la formation

4 semestres

## Lieu(x) de la formation

- Reims

## Public

### Niveau d'entrée de la formation

- Bac + 3

## Stage(s)

Oui, obligatoires

## Langues d'enseignement

- Français

## Rythme

- Temps plein

## Renseignements

[c.cuissard@icp.fr](mailto:c.cuissard@icp.fr)

## Coût de la formation

M1 : de 4 440 € à 7 260 € par an en fonction de vos revenus (tarifs 2024-2025)

## Admission

### Pré-requis

#### Formation(s) requise(s)

Être titulaire d'une licence (diplôme national).

### Candidature

#### Modalités de candidature

> L'admission en M1 se fait sur :  
- dossier de candidature en ligne via le bouton "Postuler". Frais du dossier de candidature : 60€  
- l'admission peut être complétée par un entretien.

> Pas d'admission en M2 pour l'année 2024-2025.

## Et après ?

### Niveau de sortie

#### Année post-bac de sortie

- Bac + 5

## Programme

Au cours de leur première année, les étudiants sont exposés à un ensemble de matières essentielles à la gestion des entreprises. Cela inclut des cours de droit, de marketing stratégique, de droit des sociétés, de droit agricole et de fiscalité. En deuxième année, les étudiants approfondissent la gestion des entreprises agricoles et viticoles.

Les cours abordent des sujets tels que l'éthique des affaires, le droit de l'espace rural, le droit rural, l'oenotourisme, la gestion du chai et les pratiques environnementales, les préparant ainsi à des enjeux plus avancés et spécifiques au secteur. Les travaux pratiques, étroitement liés aux cours théoriques, contribuent à développer les compétences d'analyse et à perfectionner la capacité à résoudre des études de cas.

Certains cours sont mutualisés avec le master Gestion PME-PMI.

[Télécharger la maquette des enseignements du Master Gestion des exploitations agricoles et des exploitations viticoles](#)



<https://www.icp.fr/>

ICP

Faculté de Sciences sociales,  
d'Économie et de Droit  
21 rue d'Assas  
75270 Paris cedex 06 France